LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

no.29

LES VOLEURS DE VELOS OPERENT TOUJOURS

M. Charles Coussaert, 23 ans, garçon boucher, en service chez M. Magnier, 102, rue Léon-Gambetta, et demeurant 185, rue de Paris, était garé, hier matin, vers 9 heures, à l'Hôtel des Postes, après avoir laissé sa bicyclette à la porte de cet édifice. Lorsqu'il sortit, il eut le désagréable surprise de ne plus revoir sa machine. Après d'inutiles recherches dans les environs, il alla contier sa mésaventure à M. Videt, commissaire de police du 4e arrondissement ; le magistrat a ouvert une enquête.

PETITE CAUSE, GRANDS EFFETS

Un camion de la maison de transports Roussel et Cie, passait mardi à 6 heures du soir, rue Basse, portant un chargement de balles d'étoffes. En face du numéro 4 de la dite rue, le camion heurta violemment le trottoir et quelques balles d'étoffe furent projetées contre la vitrine de M. Delporte, antiquaire, qui fut brisée et causant dans l'étalage de grands dégâts. Ainsi une statuette en bois sculpté, estimée à une valeur de 4.000 francs, 4 assiettes anciennes d'une valeur totale de 470 francs et deux éventails valant ensemble 150 fr., furent cassés.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Par suite des travaux exécutés en ce moment pour l'installation du chauffage central à l'Ecole des Beaux-Arts, la rentrée de cet établissement qui devait avoir lieu le mardi 6 janvier est reportée au mardi 13.

Entreprise Générale d'Ameublements

G. WIART & Cie — Téléph. 1793

79, Rue Nationale, LILLE

Mobiliers Complets pour Salles à Manger et Chambres à Coucher

— « Modèles inédits et déposés » —

VASTE RAYON SPÉCIAL DE :

TAPIS, CARPETTES, TAPIS D'ESCALIERS

no.60

LE FEU DANS UN GRENIER

Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi vers midi dans les combles de l'immeuble, portant le numéro 46 de la rue Esquermoise, occupé par M. Bourgeois, bijoutier.

Le feu avait été communiqué aux boiseries par une cheminée qui s'était échauffée. Il a été rapidement éteint par les pompiers de la rue de la Baignerie. Les dégâts sont insignifiants.

LA LAMPE ECLATE

Une lampe à essence a fait explosion mardi matin, vers sept heures chez M. Léonard Bordé, rue de Douai, cour Fouqué et le feu s'est communiqué à des vêtements appendus à un porte-manteau.

Avec quelques seaux d'eau, on eut raison de ce commencement d'incendie qui ne causa qu'une vingtaine de francs de dégâts.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON

Mai-Novembre 1914

no.34

CONGEDIE PAR SA MERE

Hier, vers 6 heures et demie du soir, des agents ont accosté au poste de police du 3e arrondissement, un gamin de 10 ans, le jeune Edmond Barthélémy, qui, rue de Paris, déambulait en pleurant. Interrogé par le commissaire, l'enfant déclara que sa mère, qui habite Roubaix, rue du Luxembourg, à l'estaminet Hanquart, l'avait congédié de chez elle, lui intimant l'ordre d'aller rejoindre son père, qui, à Douai, est ouvrier dans un établissement métallurgique.

UNE TROUVAILLE

Hier matin, vers 10 heures, le jeune Louis Barrois, âgé de 12 ans, demeurant chez ses parents, 25, rue de Poids, a trouvé dans les fortifications de la porte de Roubaix, une épée-baïonnette, sans fourreau, portant le matricule 65.611, série D. Le bambin a porté sa trouvaille au commissariat du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte par le commissaire qui, au préalable, en a informé l'Administration militaire.

ROUBAIX

UN JEUNE SOLDAT NOYE

Dans la nuit de lundi à mardi, la mairie a été avisée de la mort inopinée d'un jeune soldat roubaisien, incorporé tout dernièrement à Sedan, Lucien Delmotte, dont les parents habitent rue du Beauregard, cour Dubouville, 3.

Lucien Delmotte, qui appartenait au 30e régiment de dragons, a, dans la soirée de lundi, disparu dans la Meuse, qu'il entraîna le corps au fond.

Au cours d'une visite rendue aux parents de l'infortuné cavalier, nous avons appris que Lucien Delmotte éprouvait une peine infinie à s'habituer au régiment, où il était traité avec une considération particulière d'ailleurs.

Il était revenu samedi, à Roubaix, en permission de 48 heures, et lundi matin, le jeune homme, reconduit à la gare par sa mère, regagnait sa garnison par l'un des premiers trains du matin. Et, le soir même, hélas ! la fatale dépêche venait terroriser les siens.

Le frère aîné du disparu a été récemment libéré, après avoir servi 2 ans à la même garnison, mais au 28e régiment de l'arme.

Les deux frères, ouvriers peintres en carrosserie, travaillent chez M. Sonneville, rue du Grand-Chemin ; ils sont parfaitement notés.

M. Delmotte père, qui fut occupé durant de longues années en tissage Fauvarque, est, depuis trois ans, atteint d'une paralysie des jambes qui lui interdit tout travail.

Nous adressons l'expression de toute notre sympathie à cette famille si éprouvée.

RENVERSE PAR UNE VOITURE DE BOUCHER

Lundi, un peu avant 21 heures, Camille Decock, ouvrier de long, 48 ans, habitant Saint-Genois (Belgique), mais logeant en semaine chez M. Delsalle, cabaretier, rue des Arts, 152, sortait de chez son patron, M. Duvinage, négociant en bois, rue du Nord, avec une charge de bois sur l'épaule.

Une voiture de boucher survenant à une allure extra-rapide, renversa sur le sol le ouvrier de long, qui fut relevé gravement blessé. Le docteur Sénépart a constaté une blessure étendue à l'arcade sourcilière et le fracture du pied droit.

Une enquête est ouverte pour retrouver l'automédon écraseur qui a fui, aussitôt Decock culbuté, sans se soucier nullement de sa victime.

COMPRIME ENTRE UN WAGON ET UN MUR

Jean Dewulf, 44 ans, est employé à la filature Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, à la manutention des wagons.

Au cours de son travail, il fut comprimé entre un wagon en déplacement et un mur, et reçut à l'épaule gauche une grave contusion.

M. Dewulf a été reconduit à son domicile, rue du Bois, à Mouscron (Belgique), où il a reçu les soins du docteur Kasiers.

DEMANDE DE RECOMPENSE EN FAVEUR D'UN AGENT DE LA SURETE

Dans la soirée du 16 novembre dernier, le préposé des douanes Marie était blessé de plusieurs coups de couteau par un rôdeur, le sieur Vaumarck.

Grâce au concours dévoué des agents de sûreté, de la police locale, l'espèce fut bientôt arrêté ; il fut appréhendé, non sans peine, par l'agent de sûreté Averbèke.

Le capitaine des douanes de Roubaix ayant signalé les faits à la direction, à Lille, M. la directeur vient d'informer M. le commissaire central qu'il demanderait une gratification pour ce brave, auquel nous adressons nos bien vives félicitations.

L'ACCIDENT DE TRAMWAYS DE LA RUE DE LANNOY

Descente du parquet

Mardi, à 15 heures, le parquet de Lille, représenté par MM. Frémicourt, substitut du procureur de la République ; Fillaire, juge d'instruction, et Vanhoucke, son greffier, s'est rendu au poste central de police, où il a été reçu par M. le commissaire central Wargnier, pour s'efforcer de préciser les responsabilités encourues dans l'accident qui coûta la vie à Mme G. Eucher.

M. le juge d'instruction a entendu successivement les témoins de l'accident, tout d'abord, le wattman Louis Vercruysse, puis les éboueurs Roussel et Waltremez, et les quatre agents de la Compagnie qui se trouvaient sur la plate-forme d'avant du car, au moment de l'accident, et comme simples voyageurs.

Tous les témoins et personnes ayant déposé ont maintenu intégralement et énergiquement les déclarations faites à M. le commissaire de police Appert, lors de son enquête.

M. Fillaire a reçu ensuite la déposition des fils de Mme Eucher

La parole demeure maintenant à la justice.

LE NOYE DU QUAI DE WATTRELOS EST IDENTIFIE

Le cadvre retiré lundi du canal, au quai de Wattrelos, et dont nous donnions le signalement dans notre numéro d'hier, vient d'être identifié.

C'est M. Auguste Detrain, né à Tournai (Belgique), le 26 août 1838, marié à Françoise de Courchel.

Le défunt, ouvrier teinturier, demeurait rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 11.

Il a été reconnu par des parents et quelques-uns de ses voisins.

UN ENERGUMENE

Dans la soirée de lundi, l'agent de police Dhaize, ayant aperçu un ivrogne allongé dans la boue, sur la chaussée, place de la Gare, s'efforça de le relever, mais son intervention lut fort mal accueillie.

Ce fut à coups de pieds et de poings que l'individu reçut le représentant de l'autorité qui ne put s'en rendre maître qu'avec le concours du brigadier Labins, de service à la gare, et qui n'eut été prévenu de la situation.

Les deux agents, après avoir soutenu une véritable lutte contre l'énergumène, parvinrent, non sans avoir récolté de sérieux horions, à l'emmener au poste de police du 1er arrondissement, où il fut immédiatement écroué dans la chambre de sûreté.

C'est un menuisier de Lys-lez-Lannoy, nommé Louis Deroubaix, et âgé de 34 ans ; il sera poursuivi pour ivresse et rébellion envers l'autorité.

LA FOURRIERE CONTINUE A OPERER

Cinq toutous errants ont été cueillis sur la voie publique dans la journée d'hier et conduits à l'abattoir. Quatre étaient dépourvus de colliers ; une contravention a été dressée à l'encontre du propriétaire du cinquième animal.

AU CLUB SAINT-HUBERT DU NORD

Commission spéciale des Clubs de Chiens de défense

Dans une récente réunion tenue au siège social du Club Saint-Hubert du Nord, les délégués des Clubs spéciaux s'occupant de l'élevage et du dressage des chiens de défense et de police, patronnés par cette société canine régionale, ont constitué une commission qui s'occupera particulièrement des relations entre Clubs et de toutes les questions se rapportant à ce sport si en honneur dans le Nord.

Cette commission spéciale ayant désigné elle-même son bureau, se trouve ainsi composée : président : M. Millescamps (Club du Chien de Défense d'Armentières) ; vice-président, M. Val (Emulation Canine Lilloise) ; secrétaire, M. Lemahieu (Club du Chien de Défense du Blanc-Seau) ; membres : M. Beauscamp (Club du Chien Berger de Défense de Lille) ; M. Jourdeuil (Club du Chien de Défense de Roubaix) ; M. Ad Maes (Club du Chien de Défense de Tourcoing) ; M. Smeers (Club Français du Bouvier des Flandres) ; M. Ach. Vancoppenolle (Club du Chien de Défense l'Amicale de Croix)

La commission spéciale des Clubs de Chiens de défense, patronnés par le C. S. H. N., organise pour le dimanche 1er février prochain, une conférence au cours de laquelle M. Th. Dretzen, président de la Réunion des Amateurs du Chien de défense et de police en France, traitera avec toute l'autorité qu'on lui connaît, de l'élevage et du dressage du Chien de Défense.

LE MOUVEMENT DE L'HOPITAL DE LA FRATERNITE

Au cours de l'année 1913 l'Hôpital de Roubaix a reçu 4.266 malades ou blessés. 357 naissances s'y sont produites et 428 décès.

Maladies d'estomac

Quand votre estomac est dérangé par suite de causes telles que manque de forces, influences climatériques, le surmenage, ennuis, ou erreurs alimentaires ; quand le foie et les intestins cessent de fonctionner régulièrement rien ne saurait corriger et stimuler les organes digestifs, en les maintenant en état de fonctionner d'une façon saine et normale, comme le tonique végétal — la Tisane américaine des Shakers. Elle est composée des extraits bienfaisants de certaines racines, écorces et feuilles qui tonifient et fortifient l'estomac, tout en stimulant le foie et les intestins à fonctionner normalement. De cette manière, elle aide à la digestion, rend les aliments nutritifs, et vous donne la vigueur et les forces qui accompagnent la bonne santé.

131

TOURCOING

LES OBSEQUES DE M. EVRARD

Les obsèques de M. Louis Evrard, caissier général de la Caisse d'épargne de Tourcoing, décédé subitement à Lille, le 2 janvier, ont eu lieu hier à Tourcoing.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Georges Lombard, président de la Caisse d'épargne centrale de Tourcoing ; M. Jean-Baptiste Bonte, ami personnel du défunt ; M. Gustave Flament, caissier-adjoint ; M. Decottignies, caissier de la Caisse d'épargne de Roncq.

Le deuil était conduit par M. Jules Evrard, fils du défunt, et M. Arthur Evrard, son frère.

Nous avons remarqué dans l'assistance, MM. Brassard et Vandevenne, adjoints au maire de Tourcoing ; MM. Heulls, Rollin et Courtois, conseillers municipaux ; Léon Salembien, vice-président ; Liboire-Gruard, secrétaire du conseil d'administration de la Caisse d'épargne ; Albert Debray, trésorier-payeur général de Lille ; Paul Carlon, fondé de pouvoir, etc.

Au cimetière, MM. Georges Lombard, président de la Caisse d'épargne, et Achille Leclercq, sous-caissier, ont prononcé des discours émus.

DANS LA DOUANE

Nous apprenons que M. Jules Néquin, lieutenant des douanes à Tourcoing, vient d'être nommé capitaine à Rocroy (Ardennes).

M. Néquin appartient à la douane depuis une vingtaine d'années et il était à Tourcoing depuis cinq ans.

Toutes nos félicitations.

PAS COMMODE LE POCHARD

Quand il n'un peu trop caressé le petit verre, Carlon Alois, débardeur, âgé de 24 ans, demeurant rue d'Enghien, n'est pas commode. Hier soir, à cinq heures, il était ivre et faisait du tapage. Invité au calme par l'agent de police Vaneste, il injuria celui-ci, le menaça et, qui plus est, il mordit un paisible passant à le main.

Il a été conduit au poste de police du 2e arrondissement et arrêté.

HEUREUSEMENT LE PORTEMONNAIE ETAIT DANS LE MANCHON

Mme Pierre Faidherbe, demeurant à Roubaix, rue Neuve, passait, hier soir, vers 6 heures et demie, à l'angle de la rue du Cœur-Joyeux, lorsqu'un individu s'avança et lui arracha le réticule qu'elle tenait à la main.

Cet individu remit le réticule à un cycliste qui partit à une vive allure.

Le réticule volé ne contenait que des cartes de visite, un ciseau et un mouchoir.

Mme Faidherbe avait heureusement son portemonnaie dans son manchon. Cette dame a déposé une plainte.

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN

Aliénation de titres de rentes

M. le Maire de Tourcoing donne avis d'une enquête de « commodo » et « incommodo », au sujet de l'autorisation sollicitée par l'administration des Hospices : 1° d'acquérir des terrains sis à Tourcoing, aux lieux dits : Le Chêne-Houpline, la Bourgogne et le Pont-de-Neuville, et destinés à l'agrandissement du domaine de la Bourgogne.

2° D'aliéner jusqu'à concurrence de la somme de 627.578 fr. 40, en capital des titres de rentes 3 % sur l'Etat, pour le produit de cette aliénation servir au paiement de la dépense nécessitée par l'acquisition.

Les pièces seront déposées à la mairie pendant 6 jours, du 6 janvier au 13 du même mois inclusivement.

AUTOUR DE LILLE

WATTIGNIES

Banquet. — La société les « Trompettes » de Wattignies (directeur : Crombez), fêtera dimanche prochain, à 2 heures salle Tournebride, en un banquet, la fête de Sainte-Cécile.

ARMENTIERES

Une arrestation. — Le nommé Jules Wargny, 28 ans, marchand de vieux métaux, demeurant à Lille, rue Gantois, 17, s'est présenté chez plusieurs commerçants entre autres chez Mme veuve Gillon, rue des Pâtures, en demandant à acheter de vieux poids en cuivre, hors d'usage. Il enlevait ainsi, dans chaque maison, plusieurs poids en laiton sans les payer. Sur plainte des volés, il fut arrêté et conduit à Lille, mardi après-midi.

Accident de travail. — Delobel Jean, 26 ans, tisseur, demeurant à Plogsteert (Belgique), travaillant chez M. Achille Rogeau, a eu l'extrémité de l'annulaire droit sectionnée par la chute d'un poids du métier. Un traitement de 30 jours assurera la guérison de cette blessure.

Etat Civil. — Des 5 et 6 janvier. — Naissances. — Sohier Bertha, chemin du Bizet, cour Leroy, 15 — Béthune Noël, rue d'Ypres, 184 — Santré Antoinette, rue de la Lys, cour Saint-Maurer, 7 — Durnez Prosper, rue Jules-Lebleu, cour Saint-Charles, 1 — Dhaune Geneviève, rue du Faubourg-de-Lille, 122 — Lorgery Roger, rue Jules-Lebleu, 121 bis — Mallet Laurent, rue Jules-Lebleu, 121 bis — Delvigne Roger, rue de Belfort, 43 — Prévot Arthur, rue Jules-Lebleu, 121 bis.

Décès. — Lescoq Henri, 69 ans, place de l'Eglise, 2 — Guillaume Jean, 54 ans, chemin-Vert, 3 — Dobbelaere Pierre, 60 ans, rue d'Ypres, cité Béghin, 59 — Siers Lucien, 2 ans 11 mois, rue Saint-Pierre, 10 — Deporter Georges, 55 ans, chemin Vert, 3. — Duhamel Mélanie, 65 ans, rue du Pont-de-Beauvais, 47 — Durnez Prosper, 21 heures, rue Jules-Lebleu, cour Saint-Charles, 1.

PHALEMPIN

L'éloquence des chiffres. — Dans son dernier numéro, le « Travailleur » consacre un article sur Phalempin, duquel nous extrayons les lignes suivantes :

« Décidément, les cléricaux prennent leurs désirs pour des réalités, et quoique la dernière élection leur signifie qu'ils ne deviennent plus rien n'étonne des électeurs, ces messieurs se reprennent à espérer et appèlent à grands cris mai 1916.

« A les entendre, ce jour-là, les radicaux n'ont qu'à bien se tenir, tandis que nous, socialistes, nous compterons pour zéro. Il cependant, la date n'est pas éloignée où la volonté et la clairvoyance des vrais socialistes empêcheront la réaction d'entrer au sein du Conseil municipal de notre commune.

« A ce sujet, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil sur les forces respectives des partis dans notre commune, d'après les élections de ces dernières années qui donnent 240 voix aux radicaux, 160 voix aux socialistes, et le reste aux réactionnaires, soit 110 voix.

« En c'est avec ce nombre infime qu'les radicaux seront chassés de la mairie, et que les socialistes seront empêchés d'y entrer. »

Nous pourrions contester l'exactitude absolue des chiffres fournis par l'organe collectiviste du Nord. Nous ne le ferons pas. Au contraire, nous les tiendrons pour à peu près exacts.

A l'élection au Conseil général du 3 août 1913, sur 451 suffrages exprimés, le républicain radical M. Chuffart obtenait 285 vois et M. Mullier, collectiviste, 152.

Les réactionnaires ne présentaient pas de candidat.

A l'élection au Conseil d'arrondissement du 21 septembre 1913, M. Blondeau, républicain-radical, obtenait 297 voix, M. Mullier, collectiviste, 133, sur 435 suffrages exprimés.

Les réactionnaires ne présentaient pas de candidat.

A l'élection au Conseil municipal du 5 octobre 1913, il y eut 482 suffrages exprimés.

Notre ami le docteur Eloy, candidat de la section phalempinoise de la Ligue républicaine de Pont-à-Marcq, combattu par les deux partis extrêmes, fut élu par 247 voix contre 225 au réactionnaire clérical Dumont.

Les collectivistes ne présentaient pas de candidat.

Si, comme l'assure le « Travailleur », le parti réactionnaire ne peut compter **OUE SUR 110 VOIX**, comment se fait-il que dans cette dernière élection du 5 octobre, M. Dumont, réactionnaire clérical, ait pu réunir 225 **SUFFRAGES ?**

Comment se fait-il ?...

Eh ! parbleu, c'est parce que, nous le répétons :

Les collectivistes ne présentaient pas de candidat.

Et alors...

Et alors, les électeurs tireront in seule conclusion possible, c'est que les réactionnaires étaient de mèche avec les collectivistes en ne présentant pas de candidat le 3 août et le 21 septembre ;

Et que, pour leur en être reconnaissants le 5 octobre, les collectivistes ne présentaient aucun des leurs et votèrent au nombre de 115 pour le clérical Dumont, puisque d'après le « Travailleur », le parti réactionnaire ne peut compter **QUE SUR 110 ELECTEURS.**

Il n'y a pas à sortir de là.

Nous sommes convaincus qu'aux prochaines élections les ouvriers sérieux, sérieusement républicains, qui savent assez raisonner, qui ne se paient pas de mots creux et ne se contentent pas de promesses stupéfiantes et il y en a plus qu'on ne croit — ne voudront plus de ces pactes, honteux.

Ils se souviendront de ce qu'a fait la parti républicain dans la commune.

Ils se rappelleront le moment venu que c'est grâce à la proposition louable de son député maire, l'honorable M. Desmesières, que le Conseil municipal a voté naguère — la classe ouvrière sera reconnaissante à celui-ci et à celui-là — le maximum de la somme attribuée aux familles nécessiteuses (90 francs par enfant au lieu de 60 francs) et, soucieux de leurs intérêts, viendront grosser encore la majorité qu'e toujours obtenus à Phalempin le parti républicain radical.

UN ELECTEUR,

élève de l'Insudi Communal.

SECLIN

Avis aux contribuables. — Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la matrice primitive des Contributions personnelle-mobilière et des patentes de 1914, est déposée au Secrétariat de la Mairie, pour être communiquée aux requérants pendant 10 jours.

FRETIN

Un enfant atrocement brûlé. — Une ménagère Mme Bœuf, avait déposé sur le sol une couverture de poêle, toute rouge. Son petit garçon, âgé de deux ans, qui jouait dans la pièce tomba sur la couverture et se fit de si graves brûlures qu'on désespère de le sauver.

LYS

Etat civil. — Naissance. — Alfred Nys, rue du Bois.

HEM

Main écrasée. — Félicien Salomé, 17 ans, tisserand, chez Bétremieux-Quint fils, a eu la main droite écrasée entre deux organes de son métier. Il devra prendre 1 mois de repos.

BAISIEUX

Suicide ou accident. — On a retiré d'un fossé entourant la ferme Bayart, le cadavre d'un nommé Louis Delporte, ouvrier agricole, né en 1861 à Haluin. On n'a relevé sur lui aucune trace de violence et le volon et la cosquette restée sur le bord du fossé, font croire à un suicide.

SI LES DAMES VOULAIENT COMPARER

L'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES Quinquina

avec tous les apéritifs connus jusqu'ici elles n'en prendraient jamais d'autre, car ce véritable apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin pur cuvée et le meilleur quinquina

DEMANDER "UN TRILLES"

et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »

no.8

NORD

DOUAI

Le caissier infidèle est recherché. — La plainte déposée par la banque Veley-Decroix et Cie, contre Arthur George, l'ancien caissier de la succursale de Douai, suit son cours.

M. le Procureur de la République pour être mieux éclairé sur cette plainte a chargé M. Noclercq, commissaire de police, d'entendre, par délégation judiciaire, MM. Sagot, secrétaire-général de la banque Veley-Decroix, et François, comptable-expert, contrôleur de cette banque.

Des dépositions de ces témoins, il résulte que l'examen des écritures a, jusqu'à présent, révélé à la charge du caissier infidèle deux faits délictueux : un détournement de 33.000 francs et un autre de 6.000 francs ; l'examen, par les clients, de leurs comptes courants ou de dépôts, pourra toutefois en révéler d'autres. Ces comptes, actuellement établis, sont soumis à un pointage extrêmement rigoureux et ne seront remis à la clientèle que vers la fin de janvier ; c'est alors seulement que les clients pourront dire s'ils sont d'accord ou si des détournements ont été opérés sur leurs comptes.

En attendant, M. le Procureur de la République a chargé M. le Juge d'instruction de faire la lumière sur cette affaire, et ce magistrat a délivré un mandat d'arrêt contre Arthur Georges.

Ce dernier était d'ailleurs déjà recherché officiusement par la sûreté générale et sa photographie avec signalement établie par la police mobile de Lille circule de tous côtés, même à l'étranger.

Etat civil. — Naissances. — Estelle Valland, 6, quai Bertin. — André Lacassagne, 23, rue Pépin.

Décès. — Paul Daveine, 6 ans, place Maugin.

SIN-LE-NOBLE

Mouvement de la population. — Pendant l'année 1913, il a été enregistré 87 mariages, 216 naissances, 156 décès, 7 mort-nés.

WAZIERS

Une plainte. — M. Victor Riches, mineur, a porté plainte contre Emile Sanche, manœuvre de maçon, qui logeait chez lui et qui est parti en emportant des vêtements lui appartenant.

DORGNIES

Le vagabond. — La gendarmerie a arrêté pour vagabondage, le sieur Peyssonneau, âgé de 30 ans.

VALENCIENNES

Le Concert de la Musique Municipale. — C'est le mardi 20 janvier qu'aura lieu à l'Hippodrome, le concert d'hiver de la Musique Municipale. Il sera donné avec le concours de Mlle Lisa Myriel, chanteuse légère de l'Opéra-Comique, de M. Castel, basse de l'Opéra-Comique ; de M. Louis Cèbe, premier ténor du Théâtre de la Gaîté Lyrique, de M. Berbet, du Théâtre de la Monnaie et de l'Association des Musiciens de l'orchestre du Théâtre.

CAMBRAI

FORENVILLE

Election municipale. — Le 4 janvier, MM. Georges Banse-Sonneville et Antoine Senez ont été élus conseillers municipaux, en remplacement de M. A. Lefebvre, décédé, et de Louis Tucard, démissionnaire.

AVESNES

HAUTMONT

Une chute de dix mètres. — Un charpentier Albert Morin, 30 ans, était occupé à l'usine de M. Hersey, à enlever des poutrelles à une hauteur de dix mètres, lorsqu'il tomba, entraîné dans le vide par une poutrelle. Dans sa chute, Albert Morin a vu fracturé le cuisse droite, l'avant-bras droit et la mâchoire. Cet accident entraînera pour lui une incapacité de travail de cinq à six mois.

Une rixe a éclaté entre Pierre Gédé, 38 ans, journalier, 12, rue des Tubes, Gustave Beelem, 43 ans, Lydia Pieck, cabaretière, rue des Tubes, et Louise Demeusière, amie de Gédé. Ce dernier a été frappé par Beelem et Lydie Pieck. Gédé s'est vengé en brisant quatre carreaux à l'estaminet Pieck avec un morceau de fonte de 4 kilos jeté dans la fenêtre.

LOUVROIL

Une rixe. — M. Louis Gosset, cabaretier sur la Grande-Place, mécontent de l'attitude de deux de ses pensionnaires, Henri Lagravière, 27 ans, mouleur, et Julien Martin, 24 ans, chauffeur, leur adresse des observations qui furent mal accueillies. Une rixe en résulta. Martin frappa le cabaretier avec un tuyau de plomb et Lagravière le menaça d'un couteau. Saisissant une bouteille de champagne qui était à sa portée, le cabaretier asséna un violent coup sur la tête de Lagravière. La scène de violences prit fin. Peu de temps après, une pierre lancée dans les vitres cassait un carreau de fenêtre de l'estaminet, alors que les deux pensionnaires se trouvaient dehors. M. Siméon, commissaire de police, a fait une enquête.

ETRŒUNGT

Epaule fracturée. — M. Augustin Bouchigny, rentrant dans la soirée à son domicile, rue Magenta, fit une chute malheureuse et se fractura une épaule.

MAUBEUGE

Violences. — M. Clément, directeur du Skating-Palace, a porté plainte contre un de ses employés, Henri Tessier, 28 ans, qui l'a injurié et lui a lancé une bouteille. M. Clément a été coupé par un éclat de verre à l'auriculaire. Tessier, qui était ivre, a brisé en outre quelques glaces du Skating et causé à son patron un préjudice de 25 fr.

Secours Mutuels. — La réunion générale de la Société de Secours Mutuels l'Egalité, aura lieu le 11 janvier, à 6 heures, à l'Ecole des Garçons.

Désespérée. — La nommée Angèle Charles, 32 ans, originaire de Claye-Souilly (Seine-et-Marne), s'est jetée dans le canal à la suite de chagrins intimes. Retirée de l'eau par son ami, elle a été transportée à l'hôpital de Maubeuge où elle a repris ses sens.

VILLERS-SIRE-NICOLE

Concert. — La subdivision des Sapeurs-Pompiers, offrira un concert, suivi de bal, le 11 janvier.

FOURMIES

Banquet. — Le Comité de la Société Colombophile « l'Union », informe les colombophiles de la région qu'il organise son banquet annuel le 11 janvier, à 2 heures de l'après-midi.

COUSOLRE

Election. — M. Henri Déhu dit « Arthur » a été élu deuxième adjoint au Maire, par 14 voix sur 16 votants et 2 bulletins blancs.

NEUF-MESNIL

Mauvais soldat. — Le nommé Gustave Berneux, soldat au 60e régiment d'artillerie, a déserté en Belgique, à la suite d'une permission de 7 jours.

LIMONT-FONTAINE

Jeu de crosse. — Un concours original doté de 500 francs de prix en espèces est organisé pour le 10 mai prochain, par la Société « La Limontaise ».

AVERNELLES

Bal. — Dimanche 11 janvier, à 7 heures du soir, Salle des Fêtes, grand bal organisé par la Société de crosse l'Avernelloise.

LAROUILLIES

Nos sociétés. — Déclaration du 15 février 1913 : Amicale des Sapeurs-Pompiers.

FERRIERE-LA-GRANDE

Déclaration d'Association. — Titre : La Tunisienne. But : Jeu de crosse.

HAZEBROUCK

Suicide. — On a retrouvé, hier matin, dans le canal de la Bourre, près du pont Clandores, le corps du sieur Louis Leguleu, dit Drisse, 54 ans, cordonnier, demeurant rue de Cassel. Il avait les jambes liées avec un mouchoir. Dans se poche on retrouva une somme de 6 fr. 50. La veille au soir, vers 10 heures, on l'avait encore vu au café Saint-Georges. De là, supposé-t-on, il se sera dirigé vers le canal. Des chagrins intimes l'auraient poussé à se donner la mort. Le corps du noyé a été transporté à l'hospice, petite Place. Ce suicide a causé une vive émotion à Hazebrouck.

Funérailles. — Hier matin, mardi, ont eu lieu les funérailles de Mme Ch. Schouveere, née Divey, décédée dans sa 63e année.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la présence de MM. l'abbé Lemire, député ; Théry-Delattre ; le docteur Eloi ; le docteur Poupart, etc.

Mariage. — Lundi 5 janvier a été célébré le mariage de M. Cleenewerk, négociant à Hazebrouck, avec Mme Ley, de Oudezeele. Les témoins étaient : MM. Louis Debrode, Adrien Delanghe, Raymond Decuyper et Charles Ghesquière, négociants. Nous adressons nos félicitations et nos vœux aux nouveaux époux.

Cafés Waterlot-Ghesquières

Pur Haïti, en paquets de 250 grammes. Les meilleurs, les plus avantageux.

72

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ROUVROY-NOUMEA

Accidents du travail. — Plaête Constant, Rouvroy, contusion du membre inférieur gauche, 15 jours. — Haussy Arthur, Rouvroy, contusion jambe gauche, 12 jours — Castagné Théophile, Rouvroy, plaie du médius droit, 10 jours. — Passion Victor, Rouvroy, désongélé du gros orteil gauche, 12 jours.

BETHUNE

LENS

A la Caisse d'Epargne de Lens dans la séance de dimanche dernier, sous la présidence de M. Emile Bracq, il a été effectué 116 versements se montant à 23.896 fr. et fait 136 remboursements pour 14.107 fr. 87.

La séance de vendredi matin prochain sera présidée par M. Eugène Courtin, celle de dimanche par M. Emile Bracq.

Succursales : Hénin-Liétard : 24 versements, 3.571 fr. ; 4 remboursements, 3.208 fr. ; Bully : 14 versements, 1499 fr. ; 5 remboursements, 1.846 fr. ; Carvin : 17 versements, 2.174 fr. ; 2 remboursements, 150 fr. ; Bruay, 23 versements, 1.239 fr. ; 1 remboursement, 828 fr. 16 ; Liévin : 57 versements, 1872 fr., pas de remboursements.

NOYELLES-SOUS-LENS

Vol. — La gendarmerie a verbalisé contre Augustin Biriche, 48 ans, qui a volé des planches dans des maisons que la Compagnie des Mines de Courrières construit à proximité de la cité de Méricourt-Corons.

SALLAUMINES

Indélicatesse. — La dame Duez, née Virginie Colin, 28 ans, s'étant présentée chez M. Santerne, gérant des Docks du Nord, s'y fit servir, sous le nom de Mme Richard Vandame, diverses marchandises. Les gendarmes lui ont dressé procès-verbal.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Mouvement des étrangers. — Il est arrivé pendant le mois de décembre 1913, 5 étrangers, dont 4 Belges et 1 Allemand. Il en est parti 6, dont 5 Belges et 1 Allemand. Le total des étrangers résidant dans la commune a donc diminué de 1.

DILLY-MONTIGNY

Accidents du travail. — Lebert François, Billy, piqûre au derrière. — Colin Constant, Méricourt, contusion au bras gauche. — Perlot Jules, Billy, Plaie contuse au bras gauche. — Slahji Amar, Billy, plaie contuse, index droit. — Leroy Alfred, Billy, plaie contuse, main gauche.

On a volé. — M. Cyprien Dufrasne, comptable, demeurant route Nationale, après une absence de trois quarts d'heure, s'aperçut, à son retour, qu'un voleur était pénétré chez lui avec effraction et qu'il était parti en emportant 36 francs que contenait le tiroir d'une commode.

SAINT-OMER

Acte de probité. — Lundi, dans la journée, en vidant la boîte aux lettres située rue Omer-Pley, le gardien du bureau de poste, M. G. Cauchy, y trouvait deux billets de cent francs mêlés aux différents courriers. Il s'empressa de les déposer entre les mains de M. le Receveur.

Quelque temps après, la propriétaire des billets s'étant aperçue qu'elle avait dû les laisser glisser dans la boîte en même temps qu'une lettre, vint prendre des informations au bureau.

Sans, on le conçoit, de les retrouver, elle remit à M. Cauchy, pour son acte de probité, une somme de vingt francs.

BLENDECQUES

Grave accident. — Un grave accident, semblable à celui qui se produisit dernièrement à Saint-Martin-au-Laert, vient d'arriver à Blendecques.

Un électricien, M. Léon Cauler, demeurant à Cléty, était monté au haut d'un poteau, pour réparer les fils électriques, quand le poteau se cassa soudain au pied et s'écrasa, entraînant dans le vide l'ouvrier qui vint s'abattre sur le sol.

Dans cette chute, M. Cauler a eu la jambe gauche fracturée.

BOULOGNE

CALAIS

Blessé par une balle de laine. — Un ouvrier de la maison Vincent, occupé au déchargement de balles de laine, a été atteint par l'une d'elles qui s'était échappée de l'élingue.

L'ouvrier, assez grièvement blessé au côté, a été reconduit à son domicile, après avoir reçu les soins nécessaires.

Accident de chasse. — M. B..., fabricant de tulles, se trouvait à l'affût dans une hutte, quand le canon de son fusil éclata, le blessant assez sérieusement.

Avant appelé au secours, le blessé fut re-